



42 RUE DE BASSANO
75008 PARIS
TEL. + 33 (0)1 42 25 76 42
FAX + 33 (0)1 42 25 76 37
WWW.CEGEREAL.COM

Communiqué de presse

Paris, le 23 avril 2021

MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 12 MAI 2021

L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la société CEGEREAL S.A. se tiendra le 12 mai 2021 à 10 heures, au siège social 42 rue de Bassano - 75008 Paris.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 2 avril 2021 (bulletin n°40).

L'avis de convocation a été publié dans le Journal Spécial des Sociétés n°30 le 21 avril 2021 et sera publié au BALO (bulletin n°49) le 23 avril 2021.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont en ligne sur le site internet de la société (www.cegereal.com).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société.